recommandations relatives à la maîtrise du code et à l'identification des mots
dès la maternelle
enseigner le principe alphabétique
reconnaître les lettres
différents formats (minuscules, majuscules, ..)
différents supports (papier, tableau, numérique)
associer lettres et phonèmes
faire acquérir la capacité d'analyser les mots oraux
syllabes en premier puis phonèmes
enseignement qui doit se poursuivre en cycle 2 voire en cycle 3
en CP
exercices de prise de conscience des phonèmes doivent être couplés avec des exercices d'appariement de l'écriture et de la prononciation des mots
correspondance GP doit commencer dès le début du CP
Lors des 2 premiers mois : 12 ou 15 pour permettre de décoder des mots de façon autonome
dès le début de l'apprentissage des correspondances GP, étudier les voyelles (les consonnes ne sonnent pas seules)
proposer rapidement aux élèves (particulièrement aux plus faibles) des textes dont au moins la moitié des graphèmes sont déchiffrables
faire régulièrement des exercices d'écriture
encodage focalise l'attention sur le code
écriture favorise la mémorisation des mots et de leur orthographe
ATTENTION : feed-back immédiat lors de l'écriture autonome pour que les élèves ne mémorisent pas une mauvaise orthographe
faire lire régulièrement les élèves à voix haute
en groupe restreint pour les élèves les moins l'aise
possibilité d'enregistrements ind